



**Ecole Primaire Jules-Ferry**

10, rue Germain Chauveau

37400 AMBOISE

Tél.: 02.47.57.01.32

[ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 MARS 2016

Présents : Mme Badier, Mme Hacia, Mme Diawara, Mme Boulay, Mme Pennaneac'h, M. Maignan, enseignants ; Mme Désiré, Mme Metton, Mme Hatton, Mme Pinon, Mme Chiron, Mme Daveau, Mme Bonnin, représentants des parents ; Mme Venhard, représentante de la Municipalité ; Mme Huard, représentante des Temps Péricolaires ; Mme Planchenault, agent municipal ; Tom, Titouan, Maxime et Benjamin, élèves délégués.

Excusés : Mme Bouchet-Olivier, M. Barrois, enseignants ; Mme Reboulleau, Mme Bourgognon, A.T.S.E.M. ; Mme Donné, M. Poirier, représentant des parents ; M. l'Inspecteur de l'Education Nationale ; Belynda, Sémi, Romane, Yoann, Laura, Kylian, Hanaé, Lisa, élèves délégués.

- Compte-rendu de la deuxième réunion du conseil d'élèves : Pas de remarques particulières. Il y avait beaucoup d'absents lors de ce conseil (problème de jour, d'heure ?) ! La question se pose d'un essoufflement de ces conseils... A voir lors du troisième.
- P.E.D.T. (Projet Educatif Des Territoires) : rythmes scolaires, accueil périscolaire, cantine : Compte-rendu de la réunion de bilan du 28 janvier 2016. Mme Huard précise que les inscriptions aux TAP sont stables sur les trois dernières années pour l'école Jules Ferry. Certaines écoles ont demandé un changement de jours courts/longs (inversion), qui a été refusé par la Municipalité, pour des raisons d'organisation (plannings des agents) et de respect des élèves et parents, pour qui le rythme est pris. Aucune famille n'avait d'ailleurs émis de demande en ce sens. De plus, le D.A.S.E.N. n'accorde que très peu de changements. Les inscriptions aux activités périscolaires ne varient pas les vendredis courts.  
Des difficultés sont pointées au sujet des enfants qui ont des troubles du comportement, ou manquent d'éducation : ce sont les mêmes que sur le temps scolaire, mais il n'y a ni éducateur ni AVS sur les temps périscolaires.  
Le partenariat entre l'école et le périscolaire s'est affiné.  
Des exercices d'évacuation et de PPMS sont prévus sur le temps périscolaire.  
Un questionnaire est transmis aux élèves de CE2 et CM1 pour un éventuel atelier « échecs » l'an prochain.  
Rappel : le référent TAP n'est qu'un intermédiaire entre les animateurs et intervenants et Mme Huard.  
Mise en place prévue de fiches synthétiques en cas de problème de comportement d'un enfant (mise en danger...)  
Souhait de développer l'intergénérationnel, la prévention des risques (internet, drogues...) pour les élèves de CM2, d'avoir des interventions de Bruno Cornier en GS...  
Les interventions de la police municipale ne sont pas régulières, ce qui pose problème pour les enfants qui sont transférés dans d'autres groupes, plus chargés.

Les intervenants doivent penser à contacter les référents TAP, prioritairement au directeur pour tout ce qui concerne des modifications de ces activités.

Cantine : toujours les mêmes remarques sur le contenu des assiettes. Les adultes constatent que les quantités semblent les mêmes que celles des enfants. Des enfants notent des inégalités entre les premier et deuxième services (il y a plus au 2ème service, puisqu'il y a des restes du 1er !).

Pour le périscolaire, passage au pointage sur tablette à partir de l'année prochaine.

Les enseignants insistent sur l'importance des inscriptions par les parents aux temps périscolaires (cantine, garderie...). Ils ne sont en aucun cas responsables des dires des élèves. Il convient que les parents se responsabilisent et préviennent de tout changement par écrit en contactant le service périscolaire.

- Projets : Projet d'école autour de la danse : participation aux *Rencontres de la danse* le lundi 25 avril au théâtre Beaumarchais. Intervention de la conseillère pédagogique en E.P.S. pour toutes les classes. Intervention de la Compagnie 4 à Corps au mois de mai (pour toutes les classes). Intervention du Centre Chorégraphique National de Tours au mois de juin (classes élémentaires). Le tout est financé par le budget « projet pédagogique » de la Mairie.

Semaine du livre la semaine du 14 mars (exposition-vente de livres les lundi et jeudi de 16h30 à 18h30).

Randonnée pédestre le vendredi 13 mai, uniquement pour les 5 classes de l'école.

Réalisation de dessins sur des sacs : thème retenu : le corps, la danse, le mouvement.

Projets spécifiques à caler pour les classes de maternelle et CP-CE1. Patinoire pour les trois classes élémentaires.

CE1-CE2 : spectacle *Pierre et le Loup* en mars au théâtre, sortie au musée de la Préhistoire du Grand Pressigny (en juin), interventions (en cours) de lycéens de Chaptal sur l'alimentation (épreuve du Bac pour eux).

CM1-CM2 : marionnettes (spectacle *O de Mer* le 20 mai), potager de l'Occupation (pour la cérémonie du 8 mai), agenda santé, Scrabble (2 élèves à la finale départementale), rencontre chorale le 23 avril, sortie vélo le 14 juin.

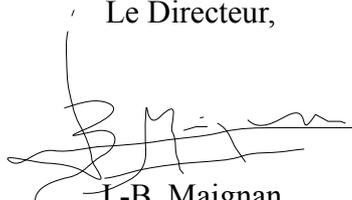
- Fête de l'école : Elle aura lieu le samedi 2 juillet, selon le déroulement habituel : spectacle par les élèves, temps d'expression libre pour les CM2, remise de cadeaux par l'APE, puis kermesse, jeux et buvette sans circulation d'argent. L'école prend en charge les frais de la SACEM.
- Réponse du Conseil Départemental (route RD 431) : Le conseil d'école avait été interpellé à plusieurs reprises sur la vitesse excessive et la traversée difficile pour les piétons sur le boulevard Anatole France, devant l'école et à la base du pont entre Amboise et Pocé. Le Conseil départemental a adressé un courrier le 10 février aux conseillers départementaux du secteur, ainsi qu'aux membres du conseil d'école et à l'association de quartier. Ce courrier fait état des relevés effectués sur le pont (vitesse des véhicules) : 86 % du trafic respecterait la limitation de vitesse à 50 km/h. En conclusion : « Au vu des résultats, le Conseil départemental ne souhaite pas limiter la vitesse à 50 km/h sur la RD 431 entre les deux agglomérations, distantes de 180 m. Toutefois, si les communes le souhaitent, elles peuvent mettre en place une présignalisation de la limitation de vitesse à 50 km/h assortie d'un panneau de distance. »

Il est à noter que deux accidents ont eu lieu ces derniers jours au carrefour du boulevard et de la rue Chauveau.

- Questions diverses : problème du changement de sens de la circulation de la rue G. Chauveau (double sens pour Prestal et Aldi) : les camions qui viennent livrer remontent la rue, parfois aux horaires d'entrée ou sortie de l'école. Problème de l'ancien magasin Aldi : qu'en est-il du parking ? Des places ont été supprimées avec la création de l'entrée du Aldi. Où se gareront les parents si le parking est fermé ou devient payant ?

A Amboise, le 10 mars 2016,

Le Directeur,



J.-B. Maignan

*Mme Badier, Mme Hacia, Mme Diawara, M. Maignan, Mme Pennaneac'h, Mme Boulay, Mme Bouchet-Olivier, M. Barrois, Mme Reboulleau, Mme Bourgognon, Mme Désiré, Mme Metton, M. Poirier, Mme Hatton, Mme Donné, Mme Pinon, Mme Chiron, Mme Daveau, Mme Bonnin, Mme Venhard, Mme Huard, Agents municipaux, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Service Education-Jeunesse, Dossier Ecole.*